



Information Presse

8 novembre 2023

Volkswagen Group France rejoint la FFC Mobilité Réparation et Services

Après plusieurs mois d'échanges constructifs, Volkswagen Group France a signé un partenariat avec l'activité Carrossiers-Réparateurs de la FFC Mobilité Réparation et Services.

En effet, depuis maintenant plus de 20 ans, la FFC Mobilité Réparation et Services accompagne ses membres dans la mise en place et la démocratisation de la cession de créance avec l'outil TRIBU, procédé permettant à l'automobiliste d'éviter l'avancement des frais de réparation pour son véhicule en cas de sinistre, y compris s'il effectue les travaux dans un garage non agréé par son assurance.

Nous rappelons que, depuis 2014, chacun dispose du Libre Choix du Réparateur sans que quiconque puisse lui imposer un professionnel (en vertu de la loi n° 2014-344 du 17 mars).

Le Groupe Volkswagen France souhaite mettre en avant cette possibilité pour ses clients au sein de ses carrosseries et ainsi proposer une solution facilitatrice à son réseau.

La FFC Mobilité Réparation et Services apportera désormais l'élément manquant à la stratégie du groupe grâce à la cession de créance proposée par l'outil TRIBU. Le Groupe entend proposer cet outil à l'ensemble de son réseau. Les marques Volkswagen, Audi, SEAT, Skoda, Cupra et Volkswagen Véhicules Utilitaires seront ainsi concernées.